Document généré le 17 avr. 2024 11:30

Études internationales

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec
II- Les relations extérieures du Québec

Louise Louthood

Volume 12, numéro 2, 1981

URI : https://id.erudit.org/iderudit/701200ar
DOI : https://doi.org/10.7202/701200ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Louthood, L. (1981). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : iI- Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, *12*(2), 388–393. https://doi.org/10.7202/701200ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

19 mars :

- Décès de M. Marcel Cadieux, ancien sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En 1977, M. Cadieux avait été nommé Négociateur spécial pour les frontières maritimes canado-américaines.

27 mars :

- Le neveu de l'empereur japonais Hirohito et son épouse, le prince Tomohito et la princesse Nobuko, entreprennent une tournée de cinq jours au Canada.

II — Les Relations extérieures du Québec

(janvier à mars 1981)

A — Aperçu général

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, prononçait une allocution, le 20 janvier dernier, dans le cadre d'une journée d'information à laquelle étaient invités les consuls en poste à Québec. Le message de M. Claude Morin peut être résumé en ces termes :

> Jamais le Québec n'acceptera que le gouvernement fédéral aille discuter, en son nom, sur des tribunes internationales de sujets qui relèvent de ses compétences. Et cela vaut tout particulièrement pour les rapports que le Québec souhaite maintenir ou développer avec la francophonie internationale[1].

Le ministre justifiait sa position en la situant dans la continuité des politiques mises de l'avant par les gouvernements précédents[2].

Ainsi que nous pourrons l'observer dans les pages suivantes, les échanges entretenus par le Québec avec le monde extérieur, au cours de l'hiver, se sont inscrits, à l'image de cette déclaration de principe, dans le suivi des politiques déjà amorcées.

B — Les politiques d'immigration

Au début de l'année, le nouveau ministre de l'Immigration, M. Gérald Godin, affirmait qu'il désirait désormais que le critère linguistique ait autant de poids, au cours du processus de sélection des immigrants que le facteur des possibilités d'emplois. Cela permettrait au Québec d'accueillir un plus grand nombre d'immigrants francophones[3].

M. Godin s'entretenait avec M. Lloyd Axworthy, son homologue fédéral, au cours de la semaine du 9 mars. Les fonctionnaires des deux ministères s'étaient rencontrés auparavant. M. Godin espérait que ses discussions avec le ministre fédéral de l'Immigration permettent au gouvernement québécois de récupérer $50 millions, devant être affectés à l'établissement des immigrants[4]. En fait, l'étude de cette question jointe à celle des immigrés établis illégalement sur le territoire québécois ont été inscrites au programme de la révision des pratiques d'immigration, qui doit être effectuée en avril ou en mai. D'ores et déjà, le ministre Axworthy s'opposait néanmoins à ce que le gouvernement québécois puisse juger seul de l'admissibilité des « cas humanitaires »[5].

---

1. Pierre VINCENT, *La Presse*, 21 janvier 1981, cité par *L'Argus*, 21 janvier 1981, p. 1.
2. *Ibid.*
3. Lysiane GAGNON, *La Presse*, 13 janvier 1981, cité par *L'Argus*, 13 janvier 1981, p. 21 s.
4. Pierre-Paul GAGNÉ, *La Presse*, 12 février 1981, cité par *L'Argus*, 12 février 1981, p. 18 s.
5. Bernard MORRIER, *Le Devoir*, 12 mars 1981, p. 3.

C — Le Québec et les États-Unis

Au cours de l'hiver, les relations du Québec avec les États-Unis ont touché principalement des questions d'ordre économique. Néanmoins, le problème des pluies acides allait refaire surface à la fin du mois de février. En effet, le Comité canado-américain de négociation sur les pluies acides publiait alors un rapport sur les mesures prises pour combattre ce phénomène. Selon le sous-ministre adjoint à l'Environnement, M. Bernard Harvey, le rapport minimiserait les efforts du gouvernement québécois dans ce domaine[6].

On apprenait au cours du mois de février que la Société Hydro-Québec projetait d'accroître de $5 milliards, pour une période de cinq ans, la valeur des exportations de l'électricité québécoise vers les États-Unis. Des pourparlers avaient lieu à ce sujet entre des représentants de la Société québécoise et leurs homologues de la New England Power Pool, agence responsable des réseaux électriques de la Nouvelle-Angleterre. Selon un document remis au gouvernement québécois, si les travaux mis en oeuvre étaient accélérés, il serait possible de concevoir que l'Hydro-Québec soit en mesure

> d'offrir à ses voisins, de 1990 à 1995, un bloc de puissance et d'énergie d'environ 1,700 MW et 67,000 GWh à un prix de 76 mills/kWh. Si le prix de vente devait être plus élevé ensuite, Hydro-Québec serait en mesure d'étendre ses offres jusqu'en 2005[7].

Évidemment, la réalisation d'un tel projet impliquerait une augmentation des investissements.

Le gouverneur de l'État du Vermont, M. Richard Snelling, abordait indirectement ce problème de financement en réitérant, le 11 février, son idée voulant que les Américains investissent $36 milliards dans l'électricité québécoise. En échange, les compagnies américaines pourraient acheter des quantités plus importantes d'électricité québécoise, dont le prix serait négocié[8].

À la fin de février, une commission parlementaire examinait le plan d'investissement décennal de la société Hydro-Québec. Témoignant le 24 février devant cette commission, M. Robert Boyd, président directeur général d'Hydro-Québec, réduisait les possibilités de réalisation de ces projets. En effet, il affirmait que le mandat de la Société Hydro-Québec la vouait avant tout à la satisfaction des besoins québécois en électricité[9].

Le dossier de l'amiante allait également connaître des développements au cours de l'hiver. Ainsi, le 5 mars, la Cour d'appel du Québec rendait un jugement qui confirmait la constitutionnalité de la loi 70, créant la Société nationale de l'Amiante, et de la loi 121, définissant les modalités d'expropriation de la société Asbestos. Cette société, filiale de la General Dynamics de Saint-Louis, avait vu la même requête rejetée, en mai 1980, par la Cour supérieure. Selon le jugement de la Cour d'appel,

> l'erreur de l'Asbestos est de considérer qu'en procédant à l'expropriation de ses installations, la SNA et le gouvernement vont réglementer le commerce extra-provincial de la fibre d'amiante[10].

Commentant le jugement rendu, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, déclarait que le gouvernement désirait entreprendre des discussions afin de parvenir à une entente négociée avec les représentants de la société Asbestos. Ceux-ci pour leur part,

---

6. Raymond GAGNÉ, *Le Soleil*, 28 février 1981, cité par *L'Argus*, 5 mars 1981, p. 26.
7. Alain DUBUC, *La Presse*, 10 février 1981, cité par *L'Argus*, 10 février 1981, p. 9.
8. *Ibid.*, 12 février 1981, cité par *L'Argus*, 12 février 1981, p. 9 s.
9. *Ibid.*, 25 février 1981, cité par *L'Argus*, 25 février 1981, p. 2.
10. Georges LAMON, *La Presse*, 6 mars 1981, cité par *L'Argus*, 6 mars 1981, p. 1.

annonçaient qu'ils essaieraient de porter leur cause devant la Cour Suprême du Canada[11]. Le 16 mars, la Cour suprême refusait d'entendre l'appel de la société Asbestos[12].

Le 25 mars, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, adressait une lettre à la Société General Dynamics, lui accordant un délai de six jours pour reprendre les négociations. Advenant le cas d'un refus de la compagnie, le gouvernement devait opter pour l'expropriation[13]. Les études concernant la valeur des actions seront mises à jour pour faciliter les discussions, ainsi que l'annonçait plus tôt M. Yves Bérubé[14].

D — Le Québec et l'Europe occidentale

Les relations du Québec avec l'Europe occidentale, au cours de l'hiver, ont impliqué principalement trois pays: la Belgique, la France et la Grande-Bretagne. Les discussions ont porté sur les échanges économiques, la coopération interparlementaire et la question du rapatriement de la Constitution canadienne.

1 - LA BELGIQUE

Du 16 au 20 février dernier, une délégation de parlementaires belges participaient à la troisième session du Comité de coopération interparlementaire. La session était présidée par M. Claude Vaillancourt, qui représentait l'Assemblée nationale québécoise, et par Mme Irène Patry, qui représentait le Conseil de la communauté française de Belgique.

Les sujets à l'ordre du jour peuvent être énumérés comme suit: les méthodes de travail parlementaire, les relations entre le Parlement et les citoyens, la coopération entre les partis politiques belges et québécois, la coopération intergouvernementale en matière culturelle et, finalement, la place de la langue française sur la scène internationale[15].

Au cours de la session du Comité mixte, les parlementaires s'entendaient pour modifier l'entente qui le créait, en 1979, afin de l'adapter aux changements des institutions belges. Les objectifs du Comité demeuraient toutefois similaires. Par ailleurs, six résolutions étaient adoptées:

- « Le Comité a renouvelé sa volonté de promouvoir un accord culturel entre le Québec et la Communauté française de Belgique »;
- « les parties ont convenu d'entreprendre, suivant un échéancier, une réflexion commune sur des points précis de la démocratie parlementaire »;
- « le Comité s'est dit favorable à un accord de coopération cinématographique »;
- « il produira une synthèse de l'ensemble des problèmes du marché du livre de langue française entre le Québec et la Belgique »;
- « le Comité a (...) formulé le désir d'intervenir auprès des autorités concernées afin qu'elles examinent les implications politiques et culturelles de (sic) développement de technologies nouvelles de communications et notamment de l'apparition de satellites de transmission »;
- « les deux parties ont réitéré leur volonté de poursuivre les objectifs de la promotion de la démocratie parlementaire dans les pays francophones[16] ».

11. Maurice JANNARD, *La Presse*, 6 mars 1981, cité par *L'Argus*, 6 mars 1981, p. 1 s.
12. Michel NADEAU, et André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 17 mars 1981, p. 1 et 12.
13. Marie-Agnès THELLIER, *Le Devoir*, 26 mars 1981, p. 1 et 14.
14. Ministère de l'Énergie et des Ressources, *Communiqué*, 6 mars 1981, p. 2.
15. Assemblée nationale du Québec, Bureau des Relations interparlementaires, *Communiqué de presse*, 13 février 1981.
16. *Communiqué conjoint*, 20 février 1981, dans Assemblée nationale du Québec, Bureau des Relations interparlementaires, *Dossier de presse*, 24 février 1981, p. 2 s.

2 - LA FRANCE

En décembre 1980, MM. Bernard Landry et Michel Cointrat, respectivement ministre québécois au Développement économique et ministre français au Commerce extérieur, signaient à Paris un accord créant le Centre de promotion des coopérations technologiques et industrielles françaises et québécoises. Le Centre sera mis sur pied au cours du printemps 1981. Au début de l'année, M. Jean-P. Vézina, sous-ministre au Développement économique, justifiait en ces termes la création de la nouvelle agence :

> avec une décennie de coopération économique entre la France et le Québec, avec 60 accords industriels l'an dernier, avec plus de 350 missions et 75 stages France-Québec organisés pour la PME depuis cinq ans, il faut maintenant utiliser un canal propre sous forme de contact quotidien pour répondre à l'explosion des besoins et des échanges technologiques et industriels.

Le Centre de promotion disposera d'un budget initial de $350,000[17].

Du 24 au 28 janvier, un groupe de parlementaires français séjournait au Québec. Ils rencontraient le Premier ministre, M. René Lévesque, plusieurs autres représentants du gouvernement, le chef de l'opposition parlementaire, M. Claude Ryan, ainsi que divers universitaires[18]. Faisant allusion au boycottage par des députés fédéraux d'une réception offerte plus tôt par l'ambassade de France, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, désapprouvait l'attitude du gouvernement central, rappelant que les parlementaires français avaient été invités par l'ambassade du Canada à Paris[19].

3 - LA GRANDE-BRETAGNE

Le Premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, se rendait à Londres au cours du mois de janvier. Le but de son voyage était d'inciter les parlementaires britanniques à approuver la demande de rapatriement de la Constitution canadienne, projetée par le gouvernement de M. Pierre Trudeau. Selon M. Hatfield, les parlementaires britanniques seraient particulièrement attentifs au lobbying exercé par le gouvernement québécois[20].

Les conclusions du rapport Kershaw, rendu public à la fin de janvier, étaient bien accueillies par le gouvernement de M. René Lévesque. Évoquant le sérieux de la réflexion menée par le Comité des Affaires étrangères du Parlement britannique, le leader parlementaire du parti québécois, M. Claude Charron, estimait que ce rapport « aura une valeur morale très grande quant à l'attitude qu'adoptera Londres[21] ».

Les Premiers ministres des six provinces opposées au rapatriement (soit l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Île du Prince-Édouard, le Manitoba, le Québec et Terre-Neuve) se réunissaient le 9 février à Montréal. À l'issue de cette rencontre, M. René Lévesque faisait la déclaration suivante :

> Si Ottawa persiste dans son projet et va jusqu'à ce comble du néo-colonialisme d'envoyer jusqu'à Londres ce chambardement unilatéral, il a été décidé de faire savoir à Westminster, tant aux chambres qu'au gouvernement britannique, l'expression officielle de notre opposition absolue à un tel procédé. Et c'est là l'opposition d'une majorité de la population du Canada[22].

---

17. Claude TESSIER, *Le Soleil*, 3 janvier 1981, cité par *L'Argus*, 6 janvier 1981, p. 6 s.
18. Normand GIRARD, *Journal de Québec*, 23 janvier 1981, cité par *L'Argus*, 23 janvier 1981, p. 14.
19. *Le Nouvelliste*, 23 janvier 1981, cité par *L'Argus*, 27 janvier 1981, p. 10.
20. Gilbert LAVOIE, *La Presse*, 28 janvier 1981, cité par *L'Argus*, 28 janvier 1981, p. 15.
21. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 31 janvier 1981, p. 1 et 18.
22. *Ibid.*, 10 février 1981, p. 1 et 10.

Environ un mois plus tard, le ministre des Affaires intergouvernementales de la Saskatchewan, M. Roy Romanov, rencontrait à Londres des députés conservateurs et travaillistes. Selon lui, son action pouvait être considérée comme le point de départ d'une grande offensive menée au Royaume-Uni par les provinces dissidentes[23].

E — Le Québec et l'Amérique latine

Le ministre québécois de l'Immigration, M. Gérald Godin, publiait le 5 janvier un communiqué annonçant que son gouvernement serait éventuellement disposé à accueillir 200 réfugiés salvadoriens. Dans une lettre adressée à M. Lloyd Axworthy, ministre fédéral d'Emploi et Immigration, M. Godin suggérait que le gouvernement central mette sur pied un programme d'accueil pour porter secours aux réfugiés du Salvador[24].

Vers la mi-février, le ministère des Affaires intergouvernementales annonçait que M. Gérard Frigon remplacerait M. Christian Latortue au poste de délégué général du Québec au Venezuela[25].

Signalons enfin que, le 3 février, le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, révélait que le gouvernement québécois s'opposait à la signature d'un contrat entre le gouvernement du Mexique et l'Hydro-Québec. Le contrat porterait sur le transport de l'énergie à longue distance et l'on critiquerait le fait que les discussions avec les autorités mexicaines aient été entreprises sans le concours de la délégation du Québec à Mexico[26].

F — Le Québec et l'Asie

Vers la mi-janvier, le bureau d'Immigration du Québec en Thaïlande inaugurait un cours de langue française destiné aux réfugiés indochinois qui, au cours de l'année 1981, quitteront les camps thaïlandais pour le Québec. L'initiative de ce cours revient au gouvernement québécois et au Comité intergouvernemental pour les Migrations[27].

Le 11 février, M. Jean-Noël Poulin, sous-ministre au ministère de l'Énergie et des Ressources, s'envolait vers la Chine. La délégation qui l'accompagnait comprenait le président de Rexfor, M. Michel Duschesneau, des fonctionnaires du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale, ainsi que du ministère québécois des Affaires intergouvernementales. L'objectif de ce voyage en Chine était d'explorer les possibilités de coopération sino-québécoise dans le domaine forestier[28].

G — Chronologie

7 janvier :

- Le Crédit Suisse First Boston Ltd. annonce que l'Hydro-Québec vient de lancer une émission d'euro-obligations évaluée à $100 millions.

27 février :

- Un porte-parole du ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, annonce que le gouvernement québécois est disposé à appuyer la ville de Montréal dans

23. *Le Devoir*, 17 mars 1981, p. 2.
24. *La Presse*, 6 janvier 1981, cité par *L'Argus*, 6 janvier 1981, p. 6.
25. *Le Devoir*, 19 février 1981, p. 3.
26. Alain DUBUC, *La Presse*, 4 février 1981, cité par *L'Argus*, 4 février 1981, p. 13 s.
27. *Le Devoir*, 17 janvier 1981, p. 7.
28. *La Presse*, 12 février 1981, cité par *L'Argus*, 12 février 1981, p. 6.

son projet d'étude sur les possibilités d'établir une liaison ferroviaire entre Mirabel, Montréal, Albany et New York.

—:

- Des représentants de la compagnie McDonnell Douglas d'Ottawa et de Saint-Louis rencontrent des fonctionnaires québécois. Leurs entretiens portent sur les moyens d'accroître les exportations de biens et services canadiens vers les États-Unis. Ce projet fait suite à l'achat, par le gouvernement fédéral, de chasseurs de combat fabriqués par McDonnell Douglas.

28 février:

- Les représentants de neuf compagnies oeuvrant au Québec entreprennent un voyage en Afrique, sous les auspices de la Chambre de Commerce de Montréal. Cette tournée africaine doit les mener principalement en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

fin février:

- Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles accorde une subvention de $150,000 à l'Institut de recherche et de développement sur l'amiante. Ce montant doit être utilisé pour financer l'organisation d'une conférence mondiale sur l'avenir de l'amiante.

début mars:

- Une étude publiée par une firme newyorkaise, la Solomon Brothers, place l'Hydro-Québec au quatrième rang parmi les emprunteurs sur les marchés monétaires internationaux.

6 mars:

- M. Camille Laurin, ministre de l'Éducation, approuve la réalisation d'une école internationale, destinée aux enfants des cadres étrangers en poste au Québec. Le ministre affirme que la Loi 101 sera adaptée pour répondre à ce besoin spécifique.

23 mars:

- Le salon de la construction, Batimat International, est inauguré à Montréal. Quatorze pays y sont représentés.